

RHÔNE

8

Nombre de fournisseurs

86 500

Production cumulée de bois déchiqueté (en T)

92,8

Puissance cumulée des chaufferies bois déchiqueté (en MW)

99 500

Consommation cumulée estimée (en T)

Amont de la filière : production de bois déchiqueté

Dans le département du Rhône, on compte 8 fournisseurs de bois déchiqueté, dont 3 commercialisant des volumes importants dans une zone géographique large, ce qui leur confère un rayonnement clairement régional. Elles n'ont pas été incluses de la présente synthèse et la quasi totalité des entreprises restantes sont des TPE (moins de 10 salariés), sauf l'entreprise Racine qui atteint 35 ETP sur l'activité bois énergie.

En ce qui concerne les infrastructures et le matériel, on recense en tout 11 plateformes dans le Rhône, ainsi que 14 broyeurs. La tendance est plutôt à l'internalisation de l'activité de broyage, même si certaines entreprises ont opté pour la prestation (il s'agit en général naturellement des plus petits producteurs).

La totalité des producteurs fournissent des chaufferies situées à moins d'une centaine de kilomètres, dans le département du Rhône. L'approvisionnement se fait également à courte distance, également inférieure à une centaine de kilomètres.

En termes de stratégie, les dirigeants semblent avoir une relative confiance dans le développement de la filière et dans les perspectives commerciales pour les années suivantes, la plupart d'entre eux se projetant sur une légère augmentation des volumes 2017 par rapport à 2016 (jusqu'à + 20 % pour Racine), ou a minima le maintien de ces volumes.

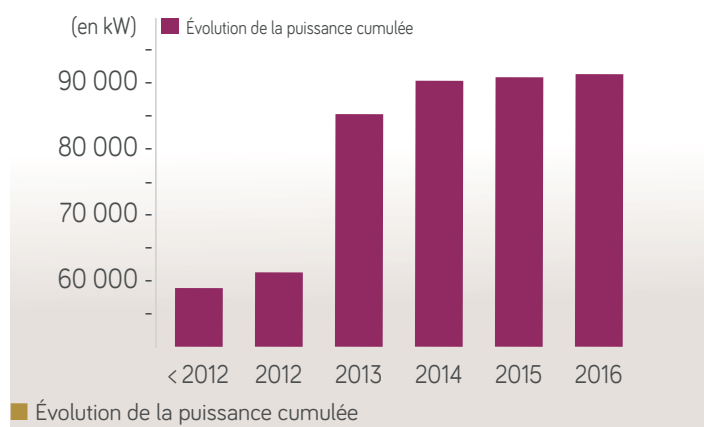
D'une manière générale, l'objectif est de continuer à améliorer la production afin de répondre aux demandes croissantes de la clientèle.

Enfin, on peut signaler la volonté de développement de l'entreprise Recorbet Fils en recherche croissante de clients sur un petit rayon (moins de 20 km).

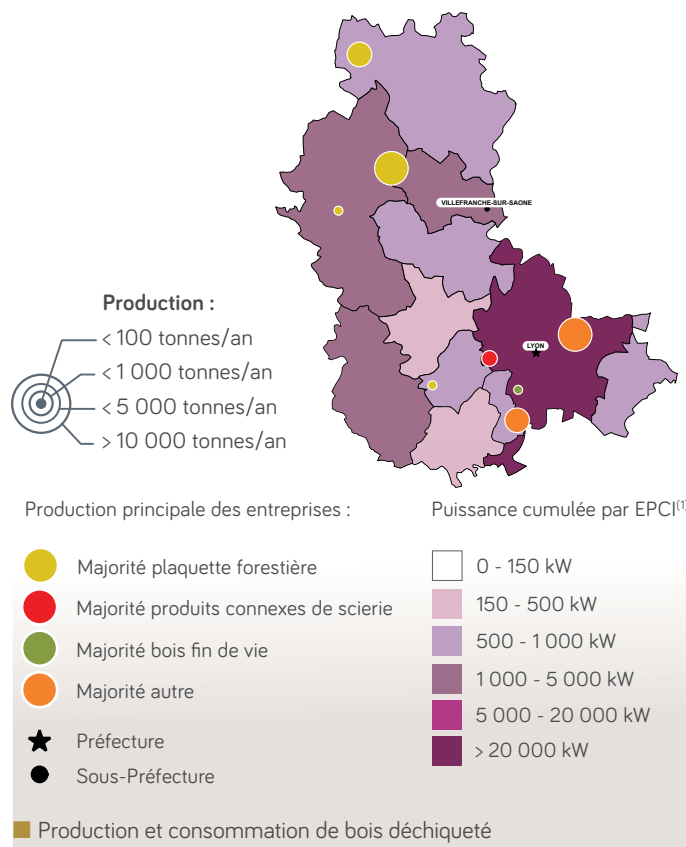
Aval de la filière : consommation de bois énergie

Durant l'année 2016 s'est poursuivi le constat fait en 2015 d'un nombre relativement faible de réalisations de chaufferies automatiques au bois. **Seuls 7 projets ont été recensés pour une puissance totale cumulée de l'ordre de 1 300 kW.** Les projets peinent en effet à se concrétiser, face à un prix des combustibles fossiles qui est resté bas, rendant peu compétitif le bois-énergie, notamment en ce qui concerne le gaz naturel.

Des espoirs avaient commencé à émerger au cours du second semestre 2016 avec l'apparition des Contrats d'Objectif Territoriaux, outils financier par lequel l'ADEME délègue à des intercommunalités la possibilité d'octroyer des subventions Fonds Chaleur à des porteurs de projets publics ou privés de son territoire.



(1) EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.



Dans le Rhône, une intercommunalité a été lauréate en 2016 de l'un des tous premiers COT de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le principe est intéressant mais le dispositif s'est retrouvé confronté à une complexité administrative, et un temps de maturation a été nécessaire pour qu'il soit bien adapté aux petits projets ruraux, notamment en termes de critères techniques requis.

Aucun projet n'a donc été financé par l'enveloppe COT en 2016 dans le Rhône, mais plusieurs devraient voir le jour en 2017 et la majorité du volume devrait être financé en 2018 et 2019. À noter que d'autres intercommunalités se lancent dans cette voie et un second COT devrait être lancé dans le Rhône fin 2017.

En dehors du COT, un intérêt croissant des communes a pu être observé pour les petits réseaux de chaleur urbains, d'une puissance

typiquement comprise entre 300 à 800 MW, permettant d'alimenter les bâtiments publics du village et quelques logements dans le parc social ou privé.

Certains élus considèrent que doter leur village d'un réseau de chaleur pourrait constituer l'un des projets les plus symboliques de leur mandat, et des exemples de réalisation dans les alentours étant de plus en plus nombreux, cette perspective devient plus concrète pour un nombre croissant d'élus. Ces projets seront plus probablement réalisés à l'horizon 2019 ou 2020.

Il est donc probable de voir émerger une croissance forte de petites chaufferies rurales dans le Rhône à partir de l'année 2018.